

**-SUP-
en poche**

ÉCO

L1 / L2

Politiques économiques

Laurent Braquet
David Mourey

- ✓ 25 fiches
- ✓ + de 80 exercices avec corrigés
- ✓ + de 200 questions
- ✓ Résumés de cours
- ✓ Conseils et astuces

Politiques économiques

DANS LA MÊME COLLECTION

Sup en poche est une collection destinée aux étudiants du 1^{er} cycle, essentiellement en Licence 1 et 2. Son objectif est de permettre à l'étudiant de réviser et s'entraîner en vue de réussir ses examens. Chaque ouvrage est composé de fiches proposant des cours résumés suivis d'exercices corrigés pas à pas.

Conseillers scientifiques : David MOUREY et Laurent BRAQUET



Macroéconomie

M. Dieudonné



Problèmes économiques contemporains

B. Schwengler

**-SUP-
en poche**

ÉCO

L1 / L2

Politiques économiques

David Mourey
Laurent Braquet

Pour toute information sur notre fonds et les nouveautés dans votre domaine de spécialisation, consultez notre site web : www.deboecksuperieur.com

© De Boeck Supérieur s.a., 2017
Rue du Bosquet, 7 - B-1348 Louvain-la-Neuve

Tous droits réservés pour tous pays.

Il est interdit, sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, de reproduire (notamment par photocopie) partiellement ou totalement le présent ouvrage, de le stocker dans une banque de données ou de le communiquer au public, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit.

Imprimé aux Pays-Bas

Dépôt légal :
Bibliothèque Nationale, Paris : août 2017
Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles : 2017/13647/108

ISSN 2566-2708
ISBN 978-2-8073-0771-1

Sommaire

Partie 1 Les principes généraux de la politique économique

1	Les fondements de la politique économique	3
2	Les acteurs de la politique économique	9
3	Les grands déséquilibres macroéconomiques et les politiques économiques	14
4	Les objectifs de la politique économique	31
5	Les instruments de la politique économique	38
6	Les politiques économiques conjoncturelles	46
7	La monnaie et la création monétaire	50
8	La politique monétaire : principes généraux	59
9	Le budget de l'État	71
10	La politique budgétaire : principes généraux	78
11	Les politiques économiques structurelles	86

Partie 2 Les théories de la politique économique

12	Le paradigme néoclassique de la politique économique	95
13	Le modèle keynésien de la politique économique	105
14	Le modèle monétariste de la politique économique	111
15	Le débat nouvelle école classique (NEC)/nouvelle école keynésienne (NEK) sur la politique économique	118
16	La politique économique en économie ouverte	125
17	Les contraintes sur la politique économique en économie ouverte	131

Partie 3 La politique économique à l'épreuve des faits

18	Les politiques monétaires face à la « Grande Récession »	141
19	Les politiques budgétaires dans la « Grande Récession »	153
20	Le « policy-mix » : la règle et le choix.	159
21	Les politiques d'attractivité et de compétitivité	171
22	Les politiques de concurrence.	178
23	Les politiques industrielles.	192
24	Les politiques de l'emploi.	198
25	L'évaluation des politiques publiques (EPP) : enjeux et méthodes	204

Partie

1

Les principes généraux de la politique économique

SOMMAIRE

- 1 Les fondements de la politique économique
 - 2 Les acteurs de la politique économique
 - 3 Les grands déséquilibres macroéconomiques et les politiques économiques
 - 4 Les objectifs de la politique économique
 - 5 Les instruments de la politique économique
 - 6 Les politiques économiques conjoncturelles
 - 7 La monnaie et la création monétaire
 - 8 La politique monétaire : principes généraux
 - 9 Le budget de l'État
 - 10 La politique budgétaire : principes généraux
 - 11 Les politiques économiques structurelles
-

Les fondements de la politique économique

[NOTIONS CLÉS : fonctions économiques de l'État, politique conjoncturelle, politique structurelle]

DÉFINITION

La politique économique désigne l'étude des processus par lesquels les pouvoirs publics orientent, par leurs décisions, les choix et l'activité des agents économiques privés (ménages et entreprises), dans une direction jugée souhaitable pour l'ensemble d'un territoire (région, nation, ou union plurinationale comme la zone euro). La politique économique utilise principalement des instruments de nature financière, et son action transite principalement par la demande globale (c'est-à-dire la consommation et l'investissement).

1 Explications théoriques et débats

Au XVIII^e siècle, les premiers penseurs de l'économie ont surtout insisté sur les **vertus du marché et du libéralisme économique** pour organiser les échanges. Dans ce cadre d'analyse, le jeu spontané de l'intérêt individuel et les bienfaits de la concurrence suffisent à assurer le bien-être collectif : c'est aussi le sens de la célèbre métaphore de la « *main invisible* » d'Adam Smith, dans son ouvrage intitulé *Recherches sur la nature et les causes de la Richesse des nations* publié en 1776, qui défend cette harmonie naturelle des intérêts, où l'**État se désengage de la sphère économique**. Le meilleur gouvernement est alors celui qui ne perturbe pas l'ordre économique spontané des marchés.

Mais avec la survenue de crises industrielles récurrentes, et leur cortège de chômage, de pauvreté, et de déséquilibres monétaires (inflation ou déflation), l'idée d'une intervention correctrice de l'État s'est progressivement imposée au XIX^e et au XX^e siècle. C'est en particulier à l'occasion de la grande crise des années 1930 (la « *Grande Dépression* ») que l'idée d'une politique économique stabilisatrice a montré son utilité, tandis que les analyses de **John Maynard Keynes (1883-1946)**, à la même époque, ont donné aux politiques de régulation conjoncturelle et de relance une assise scientifique. Aux fonctions régaliennes de l'État (police, justice, défense nationale), se sont ainsi ajoutées au XX^e siècle : des **politiques de régulation conjoncturelle** ; des **politiques structurelles** avec des objec-

tifs de long terme (qui peuvent tout à la fois concerner la compétitivité, le tissu industriel, la recherche-développement, l'innovation, la cohésion sociale) ; des politiques microéconomiques centrées sur des secteurs particuliers de l'économie (comme l'aide au secteur automobile ou à l'aéronautique par exemple) ; des politiques sociales de protection et de redistribution ; et enfin d'éventuelles fonctions de production à travers les nationalisations de certaines industries ou de certains services publics.

2 Fondements théoriques de la politique économique

Pour envisager la théorie de la politique économique, on peut puiser, dans une première approche, trois concepts structurants dans la boîte à outils des économistes : l'optimalité, l'efficacité et la crédibilité.

- ◆ L'**optimalité** se base sur l'idée selon laquelle, à l'image du consommateur ou du producteur, les choix de l'État en tant qu'acteur de la politique économique peuvent être optimisés par une maximisation sous contrainte, ce qui revient à chercher à affecter des ressources de la manière la plus productive possible.
- ◆ L'**efficacité**, préoccupation essentielle de tous les décideurs de politique économique, repose quant à elle sur la capacité d'obtention d'un résultat recherché par l'État. On retient généralement deux règles de politique économique : la **règle de cohérence** de Jan Tinbergen établie en 1963 indique que, dans une politique économique à objectifs fixés, le nombre d'instruments indépendants utilisés doit être égal au nombre d'objectifs à atteindre (il faut mobiliser autant d'instruments que d'objectifs) ; et la **règle d'efficience** de Robert Mundell (énoncée en 1960) qui implique que les instruments indépendants de la politique économique doivent être spécialisés selon les objectifs poursuivis, en fonction de leur efficacité comparative (il faut affecter à un objectif l'instrument relativement le plus efficace).
- ◆ Enfin, dans une économie mondialisée, où les biens et les capitaux circulent librement, la **contrainte de crédibilité** prend une importance considérable pour les pouvoirs publics, en particulier pour ancrer les anticipations des agents économiques privés dont les décisions sont influencées par les choix de politique économique.

Exercice 1

Classez les mesures suivantes dans les trois domaines d'interventions de l'État contenus dans le tableau ci-dessous :

Construction d'un nouvel aéroport proche de Paris, augmentation de 3 % du Revenu de solidarité active (RSA), construction d'un nouveau lycée, mise en place d'une écotaxe, agrandissement d'un hôpital public dans une grande ville de province, instauration d'une prime à la casse pour le renouvellement des véhicules des particuliers, augmentation des allocations chômage, encadrement des loyers, baisse de la TVA pour soutenir la consommation, déduction des intérêts d'emprunt, loi TEPA.

Fonction d'allocation des ressources	Fonction de stabilisation de l'activité économique	Fonction de répartition des richesses

Exercice 2**QCM**

1. La politique économique agit principalement sur :

- ◆ Le fonctionnement des banques
- ◆ Le budget des collectivités locales
- ◆ La création d'emplois dans les services publics
- ◆ Des variables de nature financière

2. Les effets de la politique macroéconomique transitent par :

- ◆ Le volume des exportations
- ◆ Le niveau des taux d'intérêt réels
- ◆ La demande globale
- ◆ L'investissement public

3. Selon le courant néoclassique en économie, la politique économique dans une économie de marché doit être :

- ◆ Active
- ◆ Orientée vers la réduction des inégalités économiques
- ◆ Neutre
- ◆ Transférée à des institutions supranationales

Exercice 1

Fonction d'allocation des ressources	Fonction de stabilisation de l'activité économique	Fonction de répartition des richesses
Construction d'un nouvel aéroport proche de Paris	Instauration d'une prime à la casse pour le renouvellement des véhicules des particuliers	Augmentation de 3 % du Revenu de solidarité active (RSA)
Agrandissement d'un hôpital public dans une grande ville de province	Augmentation des taux d'intérêt directeurs par la banque centrale	Augmentation des allocations chômage
Mise en place d'une écotaxe	Baisse de la TVA pour soutenir la consommation	Encadrement des loyers
Construction d'un nouveau lycée	Loi TEPA 2007 (défiscalisation des heures sup, crédit d'impôt sur le revenu (IR) sur les intérêts d'emprunt immobilier)	

NB : TEPA comme travail emploi pouvoir d'achat.

Exercice 2**QCM**

- Des variables de nature financière
- La demande globale
- Neutre
- John Maynard Keynes
- De crédibilité

Exercice 3

1. La politique économique conjoncturelle est utile pour réduire l'instabilité économique et l'incertitude liée aux fluctuations de l'activité (croissance, emploi, prix...). La politique économique structurelle est utile pour améliorer les structures de l'économie (les réglementations, lois) fa-

voriser la recherche et l'innovation... afin d'élèver le PIB et la croissance potentiels.

2. La contrainte extérieure, les contraintes financières et monétaires, les contraintes sociales et politiques, les règles supranationales (Traités, accords...) pèsent sur la mise en œuvre et l'efficacité des politiques économiques.

3. La politique économique conjoncturelle permet de soutenir la croissance via le soutien, la relance, des composantes de la demande globale de biens et services (consommation investissement...). La politique budgétaire expansionniste (creusement du déficit budgétaire) et la politique monétaire expansionniste (baisse des taux d'intérêt directeur...) en sont les instruments habituels.

[NOTIONS CLÉS : dépenses publiques, recettes fiscales, solde public]

DÉFINITION

Le budget d'une entité politique (État central, État fédéré ou collectivité locale, organisme de sécurité sociale) est un document prévisionnel qui précise l'origine et le montant de ses recettes, ainsi que l'emploi qu'elle compte en faire, à travers son programme de dépenses.

Au sens large, le budget des administrations publiques, qui recouvre les budgets de l'État, des administrations locales et des administrations de sécurité sociale, remplit à la fois les fonctions d'allocation, de redistribution et de stabilisation de l'activité économique.

Au sens strict, le budget de l'État est constitué de l'ensemble des comptes qui décrivent pour une année civile toutes les ressources et toutes les charges permanentes de l'État.

1 Mesures et indicateurs

Recettes fiscales : les recettes fiscales désignent les sommes perçues par les administrations publiques provenant des impôts et des taxes. Elles n'incluent pas les cotisations sociales.

Dépenses publiques : il s'agit des dépenses financées par l'État, qui comprennent les dépenses de l'État, des collectivités territoriales et des administrations de sécurité sociale.

La loi de Finances de 2016 en France

Dans la loi de finances initiale (LFI) de 2016, les **recettes fiscales nettes**, c'est-à-dire après les dégrèvements et remboursements d'impôts, du budget général de l'État, s'élèvent à 288 milliards d'euros (Md€) (soit 94,8 % des recettes nettes de l'État). Les recettes fiscales brutes s'élèvent à 388 Md€ et se répartissent comme suit :

- ◆ Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : 195,8 Md€, soit plus de la moitié des recettes fiscales de l'État (50,5 %) ;
- ◆ Impôt sur le revenu (IR) : 76,5 Md€ (19,7 %) ;

- ◆ Impôt sur les sociétés (IS) : 58,7 Md€ (15,1 %) ;
- ◆ Taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques (TICPE) : 15,9 Md€ (4,1 %) ;
- ◆ Autres : 41,1 Md€ (10,6 %), cet ensemble comportant des impôts directs et indirects.

Les **dépenses de l'État** sont présentées par mission, ce qui permet de mieux appréhender à quelle politique publique (ou mission) sont affectées les ressources. Le budget général de l'État compte 31 missions dans la loi de finances initiale (LFI) 2016, pour un total de 417,3 milliards d'euros (Md€) en autorisations d'engagements et 409,9 Md€ en crédits de paiements.

C'est la mission «Enseignement scolaire» qui reçoit la part la plus importante du budget : 67 Md€, soit 16 % des autorisations d'engagement. Il s'agit d'une des missions dites interministérielles, c'est-à-dire gérées par plusieurs ministères – en l'occurrence, le ministère de l'Éducation nationale et le ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, pour l'enseignement agricole. Viennent ensuite la mission «Défense» avec 45,6 Md€, soit près de 11 % des autorisations d'engagement de dépenses, et la mission «Engagements financiers de l'État» (c'est-à-dire ce qui a trait à la charge de la dette et à la trésorerie de l'État, aux appels en garantie de l'État, à l'épargne et à la majoration de rentes), qui «pèse» 45 Md€, soit 10,8 %. En cinquième position, on trouve la mission «Recherche et enseignement supérieur» avec 26,3 Md€ (6,3 %).

Source : Viepublique.fr

2 Contenu et structure des Lois de finances

Le budget de l'État suit des règles précises de présentation et de vote qui permettent de retracer, de manière lisible et sincère, l'intégralité des recettes et des charges de l'État. **Le budget de l'État s'inscrit dans le cadre des lois de finances qui sont des actes juridiques et politiques** : le contenu de ces lois ne se réduit pas à la description du budget de l'État et il peut porter sur les emplois, l'information et le contrôle du Parlement sur les finances publiques. Ces lois peuvent aussi comporter des recettes directement affectées à des personnes morales autres que l'État (prélèvement sur recettes au profit des collectivités territoriales et de l'Union européenne) et des dispositions, notamment fiscales, les affectant (modifications portant sur les impôts locaux, par exemple).

Il existe plusieurs types de lois de finances, qui font toutes l'objet d'un vote du Parlement en tant qu'autorité budgétaire :

Petit lexique de notions complémentaires

Toutes les politiques économiques ont pour objectif direct ou indirect, à court terme ou à long terme, la croissance économique. Les politiques de croissance concernent donc l'ensemble des politiques économiques : politiques conjoncturelles et macroéconomiques, politiques structurelles et microéconomiques, politiques de l'offre et de la demande, politiques procycliques ou contracycliques...

Production : ensemble des biens et services produits par les entreprises, administrations publiques... afin de satisfaire les besoins de tous les agents économiques (ménages, entreprises...). La production marchande s'échange sur un marché à un prix de marché. La production non marchande ne s'échange pas de manière marchande, elle n'a pas de prix, mais n'est pas gratuite. Elle est mesurée par le coût des facteurs de production qui s'échangent à un prix sur divers marchés.

PIB : le PIB est un agrégat, somme (agrégation) de productions hétérogènes. Il permet de mesurer la production globale de l'économie, en faisant la somme des valeurs ajoutées, et d'estimer la capacité de l'économie à satisfaire les besoins de tous les agents économiques (ménages, entreprises...). Mais le PIB est limité dans sa capacité à mesurer ce qu'il est censé mesurer. Il ne permet pas de mesurer les productions domestiques (légal), ni les productions illégales. Il augmente sous l'effet des productions qui génèrent des externalités négatives ou celles qui permettent de les réparer.

Croissance économique : hausse soutenue et durable de la production globale d'une économie. Elle est mesurée par le taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) en volume. La croissance effective correspond à la croissance réalisée et mesurée. La croissance potentielle serait la croissance qui serait obtenue si l'ensemble des capacités de production étaient pleinement utilisées, sans pour autant provoquer de l'inflation.

Fluctuations économiques : succession de phases au cours desquelles le taux de croissance du PIB est variable. Les fluctuations rythment de manière plus ou moins régulière l'activité économique. Les cycles sont des fluctuations d'amplitude et de régularité constantes. Lors d'un cycle, on peut observer des phases d'expansion, de ralentissement, de baisse

du PIB, de reprise. Dans le cadre d'un cycle, la crise (le taux de croissance se met à baisser) et la reprise (il redevient positif et augmente) sont des moments de retournement de la tendance de la croissance.

Facteurs de production : ce sont les moyens de production qui sont combinés par les entreprises, administrations publiques... pour produire les biens et services. On distingue le facteur travail du facteur capital (capital fixe et capital circulant faisant l'objet de consommations intermédiaires). Le **progrès technique** via les innovations de procédés et organisationnelles vient améliorer l'efficacité de la combinaison productive. Le progrès technique désigne l'ensemble des modifications qui affectent les procédés ou la nature des biens réalisés, ou encore l'ensemble des innovations qui améliorent l'efficacité de la combinaison productive et la qualité des produits. La productivité globale des facteurs est une estimation des effets du progrès technique sur la croissance économique.

Productivité : elle correspond au rapport entre la quantité produite et la quantité de facteurs mobilisée pour l'obtenir. Elle permet d'estimer l'efficacité des facteurs de production (productivité apparente du travail ou du capital) ou celle de l'ensemble des facteurs de production (productivité globale des facteurs).

Institutions : ensemble des règles du jeu (contraintes), dans l'économie et la société, créées par les hommes pour organiser les interactions. Les institutions économiques encadrent le fonctionnement des marchés de biens et services, du travail, des capitaux (financiers) : droits de propriété, conditions de concurrence, brevets...

Inflation : situation de hausse du niveau général des prix. Le taux d'inflation (taux de variation du NGP) mesure l'inflation. La **désinflation** est un ralentissement de l'inflation, baisse du taux d'inflation qui reste positif. La **déflation** désigne, au sens strict, une forte baisse du niveau général des prix. Au sens large, la déflation correspond à un cercle vicieux où la baisse des prix et la baisse de la demande globale, qui en résulte, finissent pas se cumuler pour entraîner l'économie dans une grave dépression.

Capital : le capital est un stock qui est alimenté par un investissement (flux). Le capital physique est constitué des moyens de production produits. Le capital technologique concerne l'ensemble des innovations. Le

Politiques économiques

Cet ouvrage propose une synthèse des principales thématiques relatives aux principes fondamentaux des politiques économiques : théories, controverses, acteurs, outils et mise en œuvre. Les fiches de cours illustrées suivies d'exercices corrigés en détail assurent la bonne compréhension des notions fondamentales et la vérification de l'acquisition des connaissances.

Chaque fiche contient :

- > **des rappels de cours** afin de réviser les points essentiels.
- > **des points de méthodologie**, d'attention et des astuces.
- > **des exemples et observations détaillés** pour illustrer les notions ou apprendre à résoudre les questions.
- > **une ouverture sur le thème proposé** avec une mise en exergue des débats et enjeux.
- > **des exercices corrigés** en détail.

Laurent Braquet

est professeur de SES en lycée et formateur en SES.

David Mourey

est professeur de SES en lycée, formateur en SES, organisateur et modérateur de conférences et colloques d'économie.

Ils enseignent aussi dans le supérieur et ont publié *Comprendre les fondamentaux de l'économie* chez De Boeck Supérieur.

DANS LA MÊME COLLECTION



ISSN : 2566-2708

ISBN : 978-2-8073-0771-1



9 782807 307711

Prix TTC : 18 €

deboeck
SUPÉRIEUR B

www.deboecksuperieur.com